



COMMISSION DE
L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Paris, le 2 avril 2026

CONVOCATION

La commission de l'aménagement du territoire et du développement durable

dont vous êtes membre
se réunira

Mercredi 8 avril 2026

À 9 h 30

(Salle A213 - 2ème étage Est)

1° Examen, en première lecture, du rapport et élaboration du texte de la commission sur le projet de loi n° 394 (2025-2026) cadre **relatif au développement des transports** (*procédure accélérée*) (*Didier Mandelli, rapporteur*)

Le délai limite pour le dépôt des amendements, auprès du secrétariat de la commission (Ameli commission), est fixé au vendredi 3 avril 2026 à 12 heures

2° Questions diverses

**Le Président
Jean-François Longeot**